

LE MEMOIRE D'ETUDE

Réalisé en binôme, ce mémoire s'efforce de répondre à une problématique en mobilisant des données quantitatives ou qualitatives, dans l'esprit d'une étude socio-économique professionnelle.

ÉTUDIANTS CONCERNES

Le **mémoire d'étude** concerne les étudiants des parcours CCESE et PiSE (par opposition au **mémoire de recherche**, à réaliser par les étudiants des parcours ADL et APE).

CONDITIONS

Les sujets sont à réaliser en binômes, dont la composition est laissée au libre choix des étudiants. Toutefois ces binômes devront être homogènes du point de vue de la **dominante** du mémoire. Les mémoire à dominante **qualitative** regrouperont donc des étudiants de CCESE (hors Data), ceux à dominante **quantitative** regrouperont des étudiants de PiSE et de CCESE-Data.

SUJETS

Le mémoire traite de l'un des sujets proposés par les enseignants du master. Les étudiants ont la possibilité de proposer un sujet, qui devra toutefois être validé par les enseignants responsables. Les questions traitées sont des sujets d'étude, portant sur des cas appliqués.

TRAITEMENTS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS

Chaque mémoire donne obligatoirement lieu à une **dominante** : soit un traitement qualitatif (terrain + exploitation des résultats), soit un traitement quantitatif de données (enquête et/ou retraitement de données existantes). Ces orientations sont explicitement signifiées en même temps que les intitulés des sujets. Pour traiter le sujet, un binôme est libre d'employer des méthodes qui ne correspondent pas à la dominante, mais il doit impérativement utiliser des méthodes qui lui correspondent.

Les enquêtes qualitatives et traitements quantitatifs réalisés dans le cadre de la dominante du mémoire seront évaluées en tant que tels par les enseignants des cours correspondants (respectivement *Méthodes qualitatives, enquêtes et entretiens* et *Analyse multivariée*) et cette évaluation sera intégrée à celle du cours.

RENDU

Les sujets donnent lieu :

- au rendu d'une **note d'étape** le jeudi 14 décembre 2023 (tout retard sera pénalisé d'un point par jour entamé).
- au rendu du **mémoire** lui-même, **obligatoire** pour la session 1, vendredi 3 mai.
- à une **soutenance** (entre le mardi 21 et le vendredi 24 mai) comportant une présentation de 15mn, suivie d'échanges avec le jury.

FORMAT

Le **mémoire** devra répondre à la forme suivante (la taille des différentes parties devra impérativement être respectée) :

1. **Résumé des conclusions** (2 000 signes). Il s'agit de fournir en quelques paragraphes un résumé de la réponse à la question posée, des principaux tenants et aboutissants et, éventuellement, des angles morts, problèmes non ou mal résolus.
2. **État de la question / revue de littérature** (9 000 à 12 000 signes). Cette partie s'efforce de cerner la question : quel en est le périmètre, que laisse-t-elle éventuellement de côté (explicitement ou non). Quel est son intérêt ? Quels sont ses enjeux ? La revue de littérature, fait le point de manière critique sur les principaux apports précédents. Quelles voies ont-ils exploré ? Avec quelles méthodes ? Que valent leurs conclusions ?
3. **Axe et méthodologie de la recherche** (4 000 à 6 000 signes). Cette partie constitue le prolongement de l'état des lieux qui précède : avant les recherches liées à ce mémoire, quelles questions restaient-elles sans réponse, ou quelles étaient les réponses mal assurées ? Quelles méthodes convenait-il donc de mettre en œuvre pour tenter de progresser ? Quels problèmes fallait-il résoudre pour cela ?
4. **Éléments nouveaux, argumentaire et discussion** (15 000 à 20 000 signes). Il s'agit du développement principal : les recherches prévues ont-elles pu être menées à bien ? Dans quelles limites, et avec quelles difficultés ? Les résultats qu'elles font apparaître prolongent-ils ou contredisent-ils ceux des travaux précédents ? Quelle est leur degré de fiabilité et de robustesse ? Faudrait-il envisager des recherches complémentaires, et dans quelle direction ?
5. **Bibliographie**, respectant les normes de présentation en vigueur, reprenant les sources mobilisées et citées dans le corps du mémoire
6. **Annexes quantitatives ou qualitatives**. De taille non quantifiée, ces annexes comprennent les retranscriptions d'entretiens ou les traitements statistiques réalisés.

LA NOTE D'ETAPE

Le but de la note d'étape est d'effectuer les premières phases de l'étude, à savoir établir un état des lieux sur la question posée et dégager la recherche à mener. Ses résultats pourront être repris, développés (et éventuellement modifiés) dans le rapport final. Elle devra respecter la structure suivante :

1. **État de la question / revue critique de littérature** (5 000 – 8 000 signes)
2. **Axe et méthodologie de la recherche** (3 000 signes)

ENCADREMENT

Chaque mémoire est suivi par un binôme d'enseignants, dont l'un est le référent. Des rendez-vous réguliers sont organisés avec les étudiants, sur une base de deux rendez-vous par semestre – ce nombre pouvant être modulé en fonction des besoins et des souhaits des uns et des autres.